



**Secrétariat général
pour les affaires régionales**

Lyon, le 10 novembre 2020

Le préfet de la région
Auvergne-Rhône-Alpes

à l'attention de

Madame Pascaline DURY
Département LEA
Université Lumière Lyon 2

Affaire suivie par :
Nicolas AUCOURT
Mission Solidarité Citoyenneté Logement Ville
Tél. : 04 72 61 63 21
Courriel : nicolas.aucourt@auvergne-rhone-alpes.gouv.fr

Objet : Soutien pour l'ouverture de la formation : PASSAGES - Médiation, Interprétariat et Migration

Madame,

Je vous informe que la Préfecture de région Auvergne-Rhône-Alpes a donné son accord pour soutenir financièrement la mise en oeuvre de la formation PASSAGES - Médiation, Interprétariat et Migration menée en collaboration avec l'observatoire en Santé Mentale, Vulnérabilités et Sociétés, ORSPERE SAMDARRA.

Ce projet a été retenu au titre de l'appel à projet lancé début 2020 par le SGAR au titre de la mise en oeuvre de la politique d'intégration des étrangers primo-arrivants en Auvergne-Rhône-Alpes. Compte-tenu de la crise sanitaire, un accord a été donné pour reporter l'ouverture de cette formation début 2021.

L'instruction de ce projet, menée avec la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, a établi qu'il contribuera à répondre aux enjeux actuels de l'accueil d'allophones dans les structures publiques du secteur médical et social.

Les institutions publiques ont, en effet, besoin de s'appuyer sur des interprètes professionnels ayant reçu une formation ciblée et disposant des compétences suivantes :

1. Compréhension des enjeux interculturels et des trajectoires migratoires du public suivi
2. Maîtrise des notions et champ théoriques de terrains de pratique (santé mentale et somatique, social, juridique, asile)
3. Maîtrise des langues de travail et du transfert interlinguistique
4. Maîtrise du cadre déontologique
5. Maîtrise des spécificités d'une interaction interprétée et de la médiation linguistique

Nous nous engageons, par ailleurs, à soutenir la promotion et le développement de cette formation au sein du réseau institutionnel de l'État en région.

Je vous prie de recevoir, Madame, mes respectueuses salutations.

Sur le Préfet de la région
Auvergne-Rhône-Alpes
et du département du Rhône,
par délégation,
la Secrétaire générale pour les
affaires régionales

DURY Pascaline
Responsable de la formation Médiation,
Interprétariat et Migration
CRTT, Département LEA, Université Lumière
Lyon2
35 rue Raulin, 69007 Lyon

Objet : Soutien pour l'ouverture de la formation : **PASSAGES - Médiation, Interprétariat et Migration**

Madame, Monsieur,

La perspective d'ouverture de la formation **Médiation, Interprétariat et Migration** menée en collaboration avec **l'observatoire en Santé Mentale, Vulnérabilités et Sociétés, ORSPERE SAMDARRA**, nous apparaît complètement adaptée pour répondre aux enjeux actuels de l'accueil d'allophones dans les structures publiques du secteur médical et social.

L'ADDCAES possède un service interprétariat depuis plus de 20 ans qui intervient en milieu social, médical et éducatif. Notre institution considère comme nécessaire l'accompagnement des professionnels interprètes en particulier avec des temps de formation. Nous soulignons dès lors la pertinence de ce DU : les instances publiques ont besoin de s'appuyer sur des interprètes professionnels ayant reçu une formation ciblée et disposant des compétences suivantes au minimum

1. Compréhension des enjeux interculturels et des trajectoires migratoires du public suivi
2. Maîtrise des notions et champ théoriques de terrains de pratique (santé mentale et somatique, social, juridique, asile, organisation scolaire)
3. Maîtrise des langues de travail et du transfert interlinguistique
4. Maîtrise du cadre déontologique
5. Maîtrise des spécificités d'une interaction interprétée et de la médiation linguistique

Nous soutenons par ce courrier l'ouverture de cette formation.

Nous nous engageons, à soutenir la promotion et le développement de cette formation dans des partenariats à développer et au regard de l'expérience acquise par notre association.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Lieu et date : à Chambéry, 6 novembre 2020

Prénom : Rémy

Nom : Kossonogow

Nom de la structure : ADDCAES

Signature et cachet de l'entreprise ou
établissement


ADDCAES
755 place René Vaïr
Le Bollaï - BP 3128
73031 CHAMBERY Cedex
04 78 72 43 49

DURY Pascaline
Responsable de la formation Médiation,
Interprétariat et Migration
CRTT, Département LEA, Université Lumière
Lyon2
35 rue Raulin, 69007 Lyon

Objet : Soutien pour l'ouverture de la formation : **Médiation , Interprétariat et Migration**

Madame, Monsieur,

La perspective d'ouverture de la formation **Médiation, Interprétariat et Migration** menée en collaboration avec l'**observatoire en Santé Mentale, Vulnérabilités et Sociétés, ORSPERE SAMDARRA**, nous apparaît complètement adaptée pour répondre aux enjeux actuels de l'accueil d'allophones dans les structures publiques du secteur médical et social.

Notre Association « Médecine et Droit d'Asile » travaille régulièrement avec des interprètes, en toutes langues, et est donc intéressée à travailler à la formation de ceux-ci pour ce qui concerne les migrants demandeurs d'asile, que nous voyons en consultation médicale pour appuyer leur reconnaissance de violences subies, physiques ou psychiques. La qualité de l'interprétariat est primordiale pour que ces personnes en grande souffrance psychique, qui ont besoin de se sentir comprises dans toutes leurs composantes psychiques et ethnologiques. Nous soulignons dès lors la pertinence de ce DU : les instances publiques ont besoin de s'appuyer sur des interprètes professionnels ayant reçu une formation ciblée et disposant des compétences suivantes au minimum

1. Compréhension des enjeux interculturels et des trajectoires migratoires du public suivi
2. Maîtrise des notions et champ théoriques de terrains de pratique (santé mentale et somatique, social, juridique, asile)
3. Maîtrise des langues de travail et du transfert interlinguistique
4. Maîtrise du cadre déontologique
5. Maîtrise des spécificités d'une interaction interprétée et de la médiation linguistique

Nous soutenons par ce courrier l'ouverture de cette formation.

Nous nous engageons à soutenir la promotion et le développement de cette formation et à travailler avec les enseignants de ce DU, et à accompagner les stagiaires qui viendront sur site assister aux consultations, qu'elles soient dans la langue de l'interprète ou dans une autre, afin de leur apprendre à saisir toutes les subtilités de ce type d'échanges.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Lieu et date : Lyon le 1^{er} octobre 2020

Prénom : Dr Nicole SMOLSKI Présidente.

Nom de la structure : Médecine et Droit d'Asile.

Signature et cachet de l'entreprise ou
établissement

MéDA
Médecine et Droit d'Asile
Maison Médicale de Garde de Vaise
3, place du Marché 69009 LYON
Tél : 04 78 43 25 65
meda69@protonmail.com

Université de Mons

Faculté de Traduction et d'Interprétation - EII

Avenue du Champ de Mars, 17
B- 7000 Mons
tél +32(0)65 37 36 01-04
info.fti@umons.ac.be
www.umons.ac.be



Madame, Monsieur,

Objet : Soutien pour l'ouverture du Diplôme Universitaire : « Médiation, interprétariat et migration »

La perspective d'ouverture du Diplôme Universitaire « Médiation, interprétariat et migration » au sein de l'Université Lyon2 sous la responsabilité pédagogique de Madame Pascaline Dury, directrice adjointe du CRTT du département de langues, et portée par Portée par l'Orspere-Samdarra (CH Le Vinatier) et le laboratoire Icar (ENS Lyon), nous apparait complètement adaptée pour répondre aux enjeux actuels de l'accueil d'allophones dans les structures publiques du secteur médical et social.

Notre Faculté se spécialise depuis 2015 dans la formation des interprètes en milieu social, médical et juridique. Nous soulignons dès lors la pertinence de ce DU : les instances publiques ont besoin de s'appuyer sur des interprètes professionnels ayant reçu une formation ciblée et disposant des compétences suivantes au minimum :

- Maîtrise des langues de travail et du transfert interlinguistique
- Maîtrise du cadre déontologique
- Maîtrise des notions et de la terminologique *ad hoc*
- Maîtrise des spécificités d'une interaction interprétée
- Compréhension des enjeux discursifs, situationnels et sectoriels.

Nous soutenons par ce courrier l'ouverture de ce Diplôme Universitaire.

Nous nous engageons à soutenir la promotion et le développement de cette formation grâce à l'échange de bonnes pratiques, d'étudiants et d'enseignants. Notre engagement pourra éventuellement se concrétiser dans un accord inter-universitaire entre l'UMONS et l'Université Lyon2.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Lieu et date : ... Mons ... 16/11/2020
Prénom : ... Christine
Nom : ... MICHAUX

Signature et cachet de la Faculté

Université de Mons, Faculté de Traduction
et d'Interprétation :

UMONS UNIVERSITÉ DE MONS
FACULTÉ DE TRADUCTION ET
D'INTERPRÉTATION-
ECOLE D'INTERPRÈTES
INTERNATIONAUX
CHRISTINE MICHAUX
DOYENNE
Avenue du Champ de Mars 17
7000 Mons tél +32(0)65 37 36 01

Renaud PAYRE
Vice-président
Métropole de Lyon

Lyon, le 30 novembre 2020

Email :

Votre interlocuteur :
Benjamin Damasco
bdamasco@grandlyon.com
06 13 09 26 11

Destinataire
Orspere Samdarra
CH le Vinatier
95 boulevard Pinel
Bron

Objet : Soutien pour l'ouverture de la formation : **PASSAGES**
Médiation, Interprétariat et Migration

Nos réf. 2020_11_378_BD-CG
Vos réf.

Madame, Monsieur,

La Métropole de Lyon s'engage pleinement dans une démarche de territoire accueillant sous cette nouvelle mandature. L'accompagnement des publics allophones est au cœur de nos préoccupations, afin de faciliter leur accès à un accompagnement social et médical digne dans nos structures, notamment au sein des maisons de la Métropole.

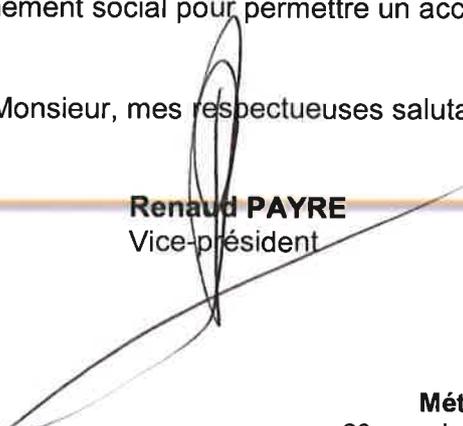
La démarche de l'observatoire en Santé Mentale, Vulnérabilités et Sociétés, l'Orspere Samdarra, à travers l'ouverture de la formation PASSAGES – Médiation, Interprétariat et Migration, permet ainsi d'imaginer de nouvelles solutions sur notre territoire. Ces formations sont un maillon essentiel entre les publics allophones et les travailleurs sociaux en relation avec ces personnes. La présence d'interprètes ayant reçu une formation dédiée à ces publics peut s'avérer primordiale, notamment parce que leurs parcours sont déjà suffisamment complexes sans qu'il soit nécessaire d'ajouter une nouvelle barrière : celle de la langue.

L'Orspere Samdarra cible 5 compétences essentielles dans cette approche des interprètes :

- la compréhension des enjeux interculturels et des trajectoires migratoires du public suivi,
- la maîtrise des notions et champs théoriques de terrains de pratique (santé mentale et somatique, social, juridique, asile),
- la maîtrise des langues de travail et du transfert inter linguistique,
- la maîtrise du cadre déontologique,
- la maîtrise des spécificités d'une interaction interprétée et de la médiation linguistique.

Ainsi, la Métropole de Lyon soutient pleinement par ce courrier l'ouverture de cette formation. La démarche singulière de celle-ci permet d'aborder toute la complexité de l'accès aux droits, liant la langue à la pratique de l'accompagnement social pour permettre un accueil de qualité de ces personnes sur notre territoire.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.


Renaud PAYRE
Vice-président

Métropole de Lyon
20, rue du Lac - CS 33569
69505 Lyon cedex 03
www.grandlyon.com

la métropole
GRAND LYON